



**SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande
12 mai 2026 à 18h30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 12 mai 18h30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

Présents :

Annie Ramacière (enseignante)
Audrey Gagnon-Martineau (Enseignante)
Maryse Fortin (enseignante)
Arnaud Gervais (enseignant)
Ani-Kim Gendron (parent)
Geneviève Desgagnés (parent)
Frédéric Tremblay (parent)
Myriam Boulanger (parent)
Marion Klein (parent)
Amina Amocrane (service de garde)

Absents :

Laura-Silvia Turlea (parent)
Cyncia Sanon (La Maison Des Enfants)
Lynda Saidj (enseignante)

Le quorum est atteint.

La réunion est animée par Geneviève Desgagnés

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame: Nathalie JARRIN, directrice

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Geneviève Desgagnés déclare la réunion ouverte. Il est 18 :30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une sortie est à ajouter à l'ordre du jour et une sortie doit être modifié.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 14 avril 2026

Adopter unanimité

4. Parole au public

Aucun point

5. Points décisionnels

5.1. Durée de la rencontre du CÉ du 2 juin 2026

Approuvé à l'unanimité pour augmenter la durée de la rencontre à 21 :00

5.2. Dons

Le centre de services est maintenant un OBNL, indiquant que tous citoyens peuvent donc donner un don sous forme financier, matériel ou autre et obtiendra un reçu fiscal par le centre de services. Une icône sera ajouté sur le site institutionnel pour être dirigé vers une page web transactionnelle pour les dons monétaires. La direction doit

présenter au CÉ un rapport des dons monétaires reçus afin de le faire adopter, jusqu'à maintenant, nous n'avons pas de don à approuver. Les fonds vont directement dans le fond des parents. L'information sera transmise par la direction via l'info-parents de juin.

5.3. Calendrier des activités du service de garde

Le tableau avait été présenté au dernier CÉ mais les thématiques maison étaient manquantes. Mme Amina présente donc les thématiques maison telles que survie en forêt, exprime-toi, olympiades hivernales pour ne nommer que celles-ci qui sont nouvelles. Il y aura sortie le 10 novembre au Funtropolis de Laval au lieu de Longueuil car il est plus grand. L'activité des glissades au Mont-Avila revient car les enfants adorent et que ces glissades sont très sécuritaires. Les enfants aiment beaucoup l'activité maison du Petit Quartier qui a eu lieu le 7 mai dernier, qui revient aux 2 ans.

Tableau des activités maison est approuvé à l'unanimité

5.4. Renouvellement Moozoom et partage des coûts

Cette plateforme a été présentée en début d'année avec Mme Amanda, qui est utilisée par les enseignants faisant référence à notre plan de lutte et qui peut être aussi utilisée par les parents. La licence a été payée par l'école car elle s'était engagée envers la compagnie, mais elle pensait que ça pouvait être payée par le centre de services. La direction demande si les coûts peuvent être partagée entre l'école et le CÉ (50/50) pour un montant de 4527.14\$ pour l'année 2026/2027.

Faisant partie du plan de lutte de l'école, les enseignants souhaitent reconduire le Moozoom car les élèves aiment, participent et écoutent les capsules qui sont présentées fréquemment. Cette plateforme a pour effet d'être rassembleur car elle fait le lien entre tous les élèves de groupes différents. La plateforme est facile à utiliser.

Un parent soulève un malaise que le CÉ paye, comme c'est un outil éducatif, cela ouvre la porte à une dérive. Comme c'est un outil utilisé à l'école, on se demande pourquoi le centre de services ne contribue pas. Mme Jarrin mentionne que le centre de services ne paye pas car il n'y a pas assez d'écoles qui y participent.

Il est mentionné que les parents pourraient payer une petite partie, tout comme les parents paient pour le matériel scolaire en début d'année. Mme Jarrin doit vérifier car habituellement, le parent paie pour du matériel qu'on "écrit" dedans. La CSSDM doit être de son temps, l'enseignement ne se fait pas qu'à l'écrit, il serait donc évident de faire payer le parent, comme les 3 parties profitent de cette plateforme – enfant, parent et enseignant.

Comme c'est un point qui reviendra à l'ordre du jour à chaque année, le CÉ doit faire un état des lieux du budget pour faire un choix et ainsi assurer une pérennité pour que ce projet perdure dans le temps. Pourra être voté par courriel ou lors du 2 juin prochain.

6. Sorties éducatives (approbation)

6.1. Sortie planétarium – classe combinée 1^{re} et 2^e

Le CÉ est informé que la classe combinée 1^{re}-2^e est allée en sortie au planétarium en même temps que les autres classes de 2^e, alors que cela n'avait pas été approuvée au préalable par le CÉ.

Certains membres parents mentionnent leur mécontentement face à cette sortie, alors qu'il avait été discuté lors de la précédente réunion que le CÉ n'allait pas octroyer de financement pour cette sortie, qui devrait être couverte par le fonds du MEQ. Les élèves de cette classe ont déjà dépassé le montant alloué.

La direction nous informe qu'elle a pris la responsabilité d'autoriser la sortie, dont la demande a été faite par l'enseignante à moins de 48h d'avance. La direction reconnaît ne pas avoir demandé l'autorisation au CÉ, par courriel et avoir fait fi du refus initial du CÉ.

Questionnons la direction à savoir quel budget a été utilisé pour financer. Réitérons que la sortie ne sera pas financé par le fonds des parents. Il est proposé que le fonds de la dictée PGL soit utilisé.

Une demande est faite à l'effet d'éviter autant que possible les demandes d'approbation par courriel ou qu'un délai soit respecté, tel que prévu dans la régie interne.

Le CÉ demande que les décisions prises soient respectées afin d'assurer sa légitimité.

Une discussion a lieu entourant les sorties pour les classes combinées afin de respecter les mêmes balises :

Les enseignants des classes combinées choisissent les sorties qu'ils préfèrent, selon le \$ alloué par enfants. Pas obligé de se joindre obligatoirement aux autres profs du même niveau.

Les classes combinées budget supplémentaires par enfants? Non, pas équité.

Parent : Y aller cas par cas, selon jugement. Classe 1 et 2, particulier cette année, 6 enfants en 1^{er} année, qui veulent suivre les 2^e année. On ne pourra pas aller en cas par cas, car il y aura dérive. Ligne directrice combinée ou pas, sera la même. On ne dépasse pas l'argent du montant alloué.

6.2. Sortie au cinéma – accueil, et les classes de 1^{re} année incluant la classe combinée.

Les classes de 1^{re} année et la classe combinée 1^{re} et 2^e année ainsi que la classe d'accueil 901 planifient une sortie au cinéma. Les comptes doivent être faits car ils sont plusieurs classes. L'activité est approuvée à l'unanimité

Ajout d'une sortie

6.3. Sortie championnat régional flag football

M. Miguel planifie avec 30 élèves de 5^e et 6^e année le championnat régional de flag football le 29 mai prochain. Il est mentionné qu'en tant que CÉ, on peut se positionner si on approuve que les jeunes manquent pour un championnat, au même titre qu'une sortie au cinéma, car c'est une première en 5 ans. Il est noté que les événements sportifs sont très positifs pour ces jeunes et que c'est une motivation d'y participer. Approuvé à l'unanimité

Modification d'une sortie déjà approuvée

6.4. Sortie au Mont Royal pour les 3^e et 4^e année–

Il y a changement dans les dates car il y a empêchement de M. David. Ce sera donc le 15 juin pour les 3^e année et le 18 juin 4^e année

Changement approuvé majorité amendement

7. Suivi sur le budget

Reporté en juin

8. Points d'information/rapports

8.1. Suivis

8.1.1. Assemblée générale annuelle (date, budget collation, comment inscrire les enfants au service de gardiennage, est-ce c'est la fratrie ou juste les enfants de l'école, la durée, comment en faire la promotion, etc.)

Le CÉ est en venu à cette proposition :

2 journées différentes; rencontre de parents le 17 septembre et l'AGA le 24 septembre. Ainsi, les enseignants pourraient faire la promotion de l'AGA.

Gardiennage par l'OASIS, inscription fait à l'avance via un forms. À voir si on prend le budget de 400\$ du CÉ du début d'année pour une collation d'adulte, thé, etc.

Parent : Est-ce que ça ne serait pas plus simple de faire l'AGA en zoom? Vu une école le faire récemment.

8.1.2. Les sorties et financements des sorties des classes combinées (et des classes en général) – savoir comment départir le tout, ne pas pénaliser une classe alors qu'une autre classe ne fait jamais de demandes de sorties, garder le budget à jour par rapport aux sorties par classe/année, garder un suivi quant aux demandes faites par classe/année.

8.2. Direction

8.2.1. Retour sur l'installation du gagaball

Les règlements sont déjà énoncés aux élèves et seront affichés, le jeu est très facile et déjà très populaire!

8.2.2. Information sur l'arrivée des nouveaux élèves à la maternelle

Le *Bienvenue à la maternelle* des 5 ans sera le 20 mai et le 28 mai pour les 4 ans (10 élèves).

20 :30 une extension est voté à l'unanimité.

8.3. OPP

Un montant de 3000\$ est demandé pour le Bal des 6^e année. Toutefois, avec les levées de fond des canettes, vente de hot dogs et grande fournée, nous espérons couvrir une grande partie de ce montant. Les préparatifs vont bien.

8.4. Personnel enseignant

Le Grand défi Pierre Lavoie, parrainé par M. Ravel un papa de notre école, tiendra une présentation le 13 mai aux enfants pour expliquer le diabète de type 1 et faire une activité physique, toute l'école mixée de la maternelle à la 6^e année!

8.5. Service de garde

La signature des postes vient de se terminer, la plupart des éducatrices restent. Il ne reste que 4 petits postes à pourvoir.

9. Correspondance

Rien

10. Varia – Points divers

10.1. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (Mme Lynda avec soutien enseignant au besoin.)

11. Levée de la réunion

La séance est levée à 20 :50

Mme Annie Ramacière propose la levée de la réunion

M. Arnaud Gervais approuve la levée de la réunion.

Présidente


Directrice